



*Mise à l'honneur des élus lors
de l'apéritif communal et point
sur l'avancement des projets de
votre équipe municipale.*



*De gauche à droite : Jean-Luc Braequart, Ludovic Castanier, Chanez Herbanne,
Christophe Tabary, Lylian Bellamy, Charles Loquet, Olivier Paccaud,
Brigitte Lefebvre, Stéphane Coiffier, Gérard Hésdin, Sébastien Lime
Et M. Le Maire Jean-Philippe Amans*



Stéphane Coiffier Et M. Le Maire



*Lylian Bellamy,
Le Sénateur Olivier Paccaud,
M. Le Maire*



*Jean-Luc Braequart,
Le Secrétaire général de la Préfecture de l'Oise
Sébastien Lime
M. Le Maire*



Le point du Maire sur l'avancement des projets de votre équipe municipale :

Travaux de réfection de chaussée au niveau de la voie communale n°2 dite de Saint Germain la Poterie : Ils ont consisté en l'élargissement, au reprofilage de la chaussée et à la gestion des eaux pluviales sur cette route d'accès privilégié à Saint Germain la Poterie. Le montant du marché s'élève pour le Mont Saint Adrien à 83000 € TTC et les travaux ont été effectués par l'entreprise Oise TP. Le conseil municipal et moi-même tenons à remercier le conseil départemental pour son soutien financier puisqu'il nous prend en charge dans ce dossier 34% du montant des travaux. Également nous remercions la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis qui dans le cadre du fond de concours voirie participe au financement de ces travaux pour un montant de 34% également. Le coût final pressenti pour la commune s'établit aux alentours de 30000€.

Réhabilitation du bâtiment des sanitaires de l'école communale ainsi que sa mise aux normes personne à mobilité réduite. Les travaux à envisager sont importants puisqu'il s'agit d'une refonte totale du bâtiment (toiture, électricité, menuiseries, carrelage, peinture, plomberie chauffage, réseaux intérieur et extérieurs datant de 1968) dont le coût a été évalué à 189000€ HT. Le conseil municipal et moi-même tenons à remercier vivement M. le Secrétaire Général de la Préfecture qui nous a accordé une subvention de 83160€ pour la réalisation de ces travaux au titre de la DETR. Je tiens également à faire part à M. Le Sénateur Paccaud de mes chaleureux remerciements pour le soutien du dossier de notre commune. Et cette prise en charge à hauteur de 44% nous permettra la réalisation de ce projet, d'autant plus qu'elle s'ajoute à une subvention du Département qui nous octroie 67410€ pour ce dossier. Le conseil municipal et moi-même réitérons donc également nos remerciements au Conseil Départemental. La commune devrait intervenir dans ce projet à hauteur de 39000€ HT en fonds propre.

Pour faire suite aux orages du 21 juin 2021, nous allons également engager des travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales aux points critiques qui ont été diagnostiqués l'année dernière. Pour être plus précis, ces travaux vont consister en une réparation du réseau d'eau pluvial chemin de Saint Germain avec le remplacement de canalisations pour un montant de 11000€. Là encore, nous remercions la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis co- financeur de ce programme pluvial à hauteur de 50%.

D'autres points d'amélioration ont été identifiés, ils concernent tous la rue de Rome à quatre endroits différents, à son carrefour avec la route de Savignies, à l'amont des tennis, au rond-point avec la rue Haute et pour finir en face de la rue Thérines. Pour ces dossiers, nous en sommes à la phase de constitution des demandes de subventions auprès des différents partenaires de la commune. Un premier estimatif financier fait état d'une dépense de 18000€ environ à envisager. A ces travaux sur les pluviales s'ajouteront la mise en place d'un ralentisseur rue de Rome afin de répondre à la demande des riverains de ralentir la vitesse des véhicules. Un premier estimatif financier fait état d'un coût d'environ 7000€ et là encore nous en sommes à la phase du montage des dossiers de subvention.

Pour votre information, nous travaillons également sur un dossier plus technique qui consiste à rétrocéder les voiries des lotissements au domaine communal. Vous entendrez donc bientôt parler de l'ouverture d'une enquête publique à ce sujet. L'objet de notre démarche est de reclasser les voies de lotissements qui sont depuis bien longtemps ouvertes à la circulation publique mais qui n'ont pas encore été transférées dans le domaine public communal.

Nous travaillons en outre à l'acquisition et l'aménagement d'un chemin près du site de l'ancienne déchetterie dans l'objectif de permettre aux machines agricoles un accès direct à la plaine depuis l'entrée Sud du village, délestant ainsi les rues de la commune d'une partie du trafic agricole. Dans ce dossier, nous travaillons aux démarches nécessaires pour que la commune puisse se rendre propriétaire du chemin qu'elle entend ouvrir à la circulation des engins agricoles.

Enfin, nous projetons également la réalisation d'une aire de jeux pour les enfants et la commission en charge de ce dossier vient de se constituer et commence tout juste son travail.



Le MONT SAINT ADRIEN LOISIRS
25^{ème} Brocante
AU MONT-SAINT-ADRIEN

